



PROCES VERBAL

Assemblée Générale
Ordinaire et Elective du CDOS 24

Lundi 11 Janvier 2021
Centre Culturel de CHANCELADE

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Dordogne s'est tenue Lundi 11 janvier 2021 à 17 heures au Centre Culturel de CHANCELADE en présentiel.

En application de l'article 7.2 - les membres présents détiennent plus de 50% des voix dont disposerait au total l'assemblée générale.

Le quorum, avec 174 voix sur 303 possibles, étant atteint le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale 2020 en conformité avec les statuts du CDOS.

Les comités représentés : ASPTT - ATHLETISME – AVIRON – BASKET-BALL – BOULES LYONNAISES – BOXE ANGLAISE - CANOE KAYAK – CYCLISME – CYCLOTOURISME – EQUITATION – GOLF – ESCRIME – FOOTBALL – HANDBALL – JUDO – PETANQUE – PLONGEE SOUS MARINE – TENNIS – TIR – FSCF – VOLLEY-BALL – GYM VOLONTAIRE – HANDISPORT – SPORTS ADAPTES – UNSS – DANSE – MEDAILLES JEUNESSE ET SPORTS – PEPS.

Les comités excusés :

AIKIDO – BADMINTON - BASEBALL – AEROMODELISME – BOXE FRANCAISE – ESCALADE – KARATE – LUTTE – NATATION - RANDONNEE PEDESTRE – RUGBY – SPELEOLOGIE - SPORTS AERIENS – TENNIS DE TABLE – TIR A L ARC - TRIATHLON DUATHLON – VOL LIBRE – VOL A VOILE – FFSU – SKI NAUTIQUE – SPORT POUR TOUS – ROLLER SKATE – UFOLEP - USEP – VOILE – PELOTE BASQUE - SPEED BADMINTON.

- La feuille de présence est jointe au Procès-verbal.

Propos du Président

Le Président souhaite la bienvenue et remercie l'ensemble des représentants des Comités Départementaux ainsi que les personnalités présentes :

Les personnalités présentes :

- Madame Christelle BOUCAUD – Vice-Présidente du Conseil Départemental – Chargée des Sports,
- Monsieur Xavier SANCHEZ - Directeur Service des Sports du Conseil Départemental de la Dordogne,
- Monsieur Ousmane KA – Inspecteur - représentant Mr le Directeur Départemental du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.
- Monsieur Philippe SAÏD – Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle Aquitaine.
- Monsieur Gilbert COUDASSOT représentant Monsieur Pascal SERRE - Maire de Chancelade.

Il précise que cette Assemblée Générale se déroule dans des conditions exceptionnelles et qu'elle nécessite des mesures exceptionnelles.

En raison de la pandémie et du couvre-feu à 20h00 il conviendrait qu'elle ne dure que 1h30, et souhaiterait que les interventions soient synthétisées, de même manière il serait bien que les approbations de chaque rapport et les élections se fassent à main levée.

Le Président demande à l'assistance si le mode de vote à main levée est possible.

A l'exception du vote du bureau directeur, à la demande expresse d'un Comité, les autres décisions seront prises à main levée.

Enfin il souhaite que l'on observe un instant de recueillement pour ceux qui nous ont quittés dans l'année ainsi que pour ceux qui souffrent.

Monsieur Gilbert COUDASSOT représentant Monsieur le Maire est invité à prendre la parole pour des propos de bienvenue, le Président lui demande d'être son interlocuteur pour remercier la municipalité d'avoir mis le Centre Culturel à notre disposition après avoir obtenu l'accord du service préfectoral COVID 19.

Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale

Présentation du PV de l'Assemblée Générale de l'année 2019 par la Secrétaire Générale Mme Anne Marie VIALARD :

PV adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président

Monsieur Claude GAILLARD poursuit cette assemblée par la lecture de son rapport moral :

Mon rapport moral sera plus court que les années précédentes, mais pas forcément moins porteur.

Comment ne pas commencer celui-ci par un constat qui nous préoccupe tous.

La COVID a refréné les contacts Humains et Sociaux, d'où une certaine frustration dans une période parfois éprouvante.

Pour certains 2020 a été une année blanche ou année noire, masquée pour d'autres.

Comment se frayer un chemin dans les méandres d'une pandémie mondiale, de confinement en déconfinement et de couvre-feu en consigne sanitaire.

2020 une année longue et courte à la fois. Longue car sans perspective, courte car sans compétition.

Nos compétitions, sont des moments d'émotions, de partages que la métamorphose de la pratique a anéanti.

Pas de spectateur pour vibrer, s'enthousiasmer et un lien social qui s'étiolé.

Non, je ne parlerai pas du choc économique, pas davantage de la perte de licenciés, de dirigeants, de partenaires. Non cela serait trop long et tellement anxiogène.

A travers ces propos pessimistes, il nous faudra une force de caractère pour faire renaître l'espoir et la joie. Bien sûr, il y a eu un avant, il y aura un après.

Construisons une nouvelle vie, nous devons riposter, rebondir et réinventer le monde post-COVID 19 pour notre jeunesse. N'oublions pas que les jeunes d'aujourd'hui, sont les dirigeants de demain et je souhaite que l'on ne crée pas une génération virtuelle.

Faisons preuve de SOLIDARITE et tous ensemble redonnons un sens au SPORT dans cette société meurtrie mais aux ressources inépuisables.

Vous en êtes la preuve, vous qui dans vos comités respectifs, avez su faire face aux difficultés, sans vous décourager, vous avez porté à bout de bras les valeurs du sport et entretenu « l'Esprit Club ».

Ne baissons pas la garde et unissons nos efforts pour construire un retour à la vie normale.

Pour vous y aider, le Comité Départemental Olympique et Sportif a maintenu tout au long de l'année son rôle de formateur, ses actions de labellisation, une année de réflexion pour faire évoluer ses missions, nous vous avons relayé les informations nationales, régionales et départementales, nous avons maintenu des contacts en Visio, un outil ignoré il n'y a pas si longtemps et qui est entré dans notre quotidien.

Nous avons découvert : Skype, Zoom, Teams, Webinaire ETC...

Les démarches du CNOSF au niveau national ont permis une meilleure reconnaissance du sport au sein de notre société.

Le sport ne doit pas être considéré comme une charge mais bien comme un investissement.

Heureusement les collectivités territoriales n'ont eu de cesse de nous soutenir, je souhaite publiquement les en remercier. Je rajouterai que l'attribution du « **Label Terre de jeux** » au Conseil Départemental et au CDOS contribue à une mise en commun de nombreuses actions dans l'avenir et nous devons nous en réjouir.

Je rappelle que cette labélisation est ouverte à toutes collectivités ou associations sportives.

Vous avez reçu récemment le rapport d'activité 2019, vous pourrez comparer avec le rapport 2020 qui va vous être présenté tout à l'heure et constater que nous avons eu une chute abyssale des activités, tout comme dans les comités.

Les Jeux de PARIS 2024 qui seront les premiers jeux **strictement paritaires de l'histoire** vont nous servir de phare pendant 4 ans avec la mise en application de différentes actions sportives, pour rendre la France plus sportive.

Les thématiques imposées par le CNOSF dans le cadre d'un Plan Sport et Territoire, vont aiguiller nos axes de travail.

Ces 4 thématiques vous seront présentées dans le rapport d'Activité que va vous présenter Baptiste. Ce qui, en dehors de la gestion quotidienne du secrétariat, va nécessiter un investissement de tous les membres du nouveau Conseil d'Administration.

Je profite de cet instant pour remercier le travail accompli par Nathalie et Baptiste ainsi que l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Avant de conclure, je voudrais saluer les membres du Conseil d'Administration qui ont décidé de prendre un peu de recul et les remercier pour le soutien qu'ils m'ont apporté et le travail accompli au sein du Comité. Nombreux sont ceux qui restent proches de nous comme membres cooptés.

Je vais conclure sur une maxime que nous allons faire notre désormais :

« **Là où se trouve une volonté, il existe un chemin** » elle n'est pas de moi, vous vous en doutez bien, mais de Winston CHURCHILL tellement appropriée à notre conjoncture actuelle

L'histoire parfois se répète.

MERCI ET BONNE ANNEE.

Prenez soin de vous, en espérant que le vaccin nous redonne l'ESPOIR. ».

Rapport d'Activité

Mr Baptiste ARVOUET – Agent de Développement - présente le rapport d'activités 2020, en évoquant les actions majeures du CDOS réparties selon 4 commissions :

- A - Sport et Professionnalisation,
- B - Sport Education et Citoyenneté,
- C - Sport et Santé Bien Etre,
- D - Sport et Politiques Publiques.

A – La commission SPORT et PROFESSIONNALISATION

Référents Jean Michel HUG et Jean Claude TOMASELLA.

1) FORMATION DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

En 2020 :

2 sessions de formations professionnelles ont pu être organisées :

- Janvier : Développer ses partenariats privés avec le mécénat sportif,
- Février : Accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs.

Toutes les autres formations prévues en 2020 – reportées COVID / reprogrammées en 2021 :

- Préparation mentale et optimisation de la performance,
- Alimentation du Sportif,
- Formation 1^{er} secours.

Des Sessions de Formation au logiciel BASICOMPTA :

- 10 sessions organisées en 2020,
- 20 dirigeants d'associations sportives formés,
- Plus 10 Associations sportives adhérentes au logiciel en 2020 (désormais 45 assos utilisent le Logiciel),
- L'objectif sera de continuer à développer ce service en 2021.

Rappel BASICOMPTA :

Coût de la Formation : 30 euros / association

Redevance annuelle : 50 euros

Des Conférences et Débats :

2 Conférences / Débats ont pu être maintenues :

- Nutrition, Sport et Santé,
- Lutte contre le Dopage.

Toutes les autres formations prévues en 2020 seront reprogrammées en 2021 – COVID 19.

- Féminisation du mouvement sportif,
- Lutte contre les violences / abus sexuels en milieu sportif (Colosse aux pieds d'argile),
- Bien vieillir en bonne santé, mode d'emploi,

Ce type d'évènement ayant remporté un franc succès lors des dernières manifestations, cela sera approfondi en 2021, selon le contexte.

2 DIALOGUE AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF

Les Outils de la Communication :

- L'Annuaire Départemental des Sports version papier - 3500 exemplaires ont été distribués depuis 2017, 500 derniers annuaires distribués au Vital Sport le 14/09/2019, Documents qui rencontrent beaucoup de succès auprès du public, Projet d'éditer la prochaine version 2021 avec une stratégie de réalisation différente.

- La page Facebook : publications des actualités et des évènements du CDOS : forte consultation durant le confinement.
- Le nouveau site internet : www.cdos24.fr

3 PROMOTION DU BENEVOLAT – Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

En tant que membre de la Commission Paritaire d'Attribution des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, le CDOS 24, sous l'égide du Ministère des Sports et du CDMJSEA 24 – dont le Président est Mr Francis MONTAGUT - rend honneur et remercie les bénévoles pour leur engagement et leur dévouement. En 2020, 56 médailles et lettres de félicitations ont été attribuées.

B/ La commission SPORT EDUCATION ET CITOYENNETE.

Référents : Dominique ARGUES et Patrick AUBIN.

1 LA JOURNEE OLYMPIQUE

En 2020 : Journée Olympique et Paralympique reportée COVID.

Pour la prochaine Olympiade jusqu'en 2024, le Conseil Départemental et le CDOS organiseront en partenariat des événements autour de cette journée, qui sera associée à la manifestation Voie Verte Voie Bleue.

2 LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

DU 3 AU 7 FEVRIER 2020

1^{ère} édition organisée en 2020, à l'Ecole Primaire de Mensignac, où plus de 150 élèves ont pu découvrir et s'initier à une dizaine de disciplines olympiques et paralympiques ; L'occasion pour eux d'échanger avec une sportive de Haut Niveau, Mme Dominique BRUN – Championne du Monde et Vice-Championne Olympique de Judo, dont voici un extrait : <https://youtu.be/muPKBJn6reE>

Nous remercions le Conseil Départemental pour son soutien logistique et la mise à disposition d'éducateurs sportifs, la Mairie de Mensignac pour le prêt des équipements sportifs et les Comités sportifs Départementaux pour leurs animations.

3 GENERATION 2024

Ce label mis en place conjointement entre le CNOSF, PARIS 2024, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a pour but de valoriser l'activité physique et sportive au sein des établissements scolaires.

Un des enjeux de cette labellisation : 30 mn d'activité physique au moins et par jour à l'Ecole.

En Dordogne, un Comité de Pilotage autour de l'Education Nationale, le Conseil Départemental, le CDOS 24, l'USEP et l'UNSS s'est constitué pour lancer une dynamique sur le thème.

4 LE SERVICE CIVIQUE

En septembre 2020, le CDOS a obtenu l'agrément de la DDCSPP afin de proposer un service d'intermédiation aux clubs et comités sportifs pour mettre en place des missions de Service Civique.

Depuis Octobre 2020, 3 clubs ont pu bénéficier de l'intermédiation d'un Service Civique piloté par le CDOS.

5 LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service National Universel, dispositif mis en place par l'Etat en 2019, n'a pas pu se dérouler en 2020 comme prévu initialement.

RAPPEL : Par ce dispositif, le rôle du CDOS 24 est de :

- Promouvoir et valoriser l'activité physique et sportive pour la Santé,
- Participer à une coordination mettant en relation les associations sportives et les jeunes volontaires qui souhaitent effectuer une mission d'intérêt général au sein de celles-ci.

En 2020 - le CDOS 24 a cependant pu accompagner 2 jeunes sur ce procédé.

6 LABELLISATION SPORT ET HANDICAP

Labellisation des clubs Sport et Handicap : « pour une pratique partagée » :

- 53 Clubs labellisés en 2020,
- 4 nouveaux candidats validés en 2020,
- 17 visites de suivi ont été effectuées en 2020.

Création d'un flyer d'information à destination des structures souhaitant s'engager dans la démarche + 50 roll-up édités pour chaque club labellisé.

- Fin 2020, une nouvelle stratégie Sport et Handicap a été établie par la DR.

C/ La Commission SPORT – SANTE BIEN ETRE.

1 LA STRUCTURATION DU RESEAU SPORT SANTE : PEPS 24

En tenant compte de la Nouvelle Stratégie Régionale Sport Santé Bien Être, le réseau Sport Santé Départemental s'est structuré et une association a été créée en 2019 en Dordogne, pour officialiser ce Réseau, sous l'impulsion du CDOS 24, de PSL 24 et du CAPCV.

Association PEPS 24 (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé) : cette nouvelle association permettra une meilleure visibilité de tous les dispositifs et réseaux d'acteurs concernés par le Sport Santé en Dordogne.

2 LA FORMATION SPORT SANTE

Fin 2019 :

- Organisation de 4 sessions d'information sur les 4 secteurs du Département de la Dordogne à destination des clubs, élus et médecins :

« Accueil de personnes porteuses de maladies chroniques au sein de structures sportives ».

D/ La Commission SPORT et POLITIQUES PUBLIQUES.

1 L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

2 LE SEMINAIRE CROS CDOS

3 LES ECLATS DU SPORT

Manifestation annulée en 2020 – Covid.

4 LE LABEL TERRE DE JEUX

Le CDOS 24 a obtenu le LABEL TERRE DE JEUX 2024 en 2020 qui peut être décliné par toutes les Collectivités et les structures du Mouvement Sportif souhaitant s'engager dans PARIS 2024.

Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, ce Label permettra à chacun de contribuer à son échelle à 3 grands objectifs :

- La CELEBRATION pour faire vivre à tous l'émotion des Jeux,
- L'HERITAGE pour changer le quotidien des Français par le Sport,
- L'ENGAGEMENT pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

EN CONCLUSION :

Il est procédé ensuite au vote du rapport d'activité.

Adopté à main levée à l'unanimité

Rapport financier

Le Compte de résultat est présenté par le Trésorier, Michel PREDIGNAC. Cf document en fin de dossier.

1 / Bilan financier

Le Trésorier Michel PREDIGNAC annonce les grandes lignes et en ressort les informations essentielles – cf pièces jointes.

Compte de résultat 2020 :

- CHARGES 104 817,65 € (hors contributions volontaires)
- PRODUITS 121 631,11 € (hors contributions volontaires)

Excédent de 16 816,46 €

Mr Michel PREDIGNAC fait ensuite lecture de son rapport financier dans le détail.

2 / Rapport du vérificateur aux comptes

Mr Farid RKOUN – vérificateur aux comptes étant absent – Mr PREDIGNAC fait lecture de son rapport, qui atteste ne pas avoir constaté d'irrégularité sur l'exercice comptable 2020. Cf pièce jointe.

3 / Approbation du Compte de résultat – Affectation du Résultat

Il est procédé ensuite au vote du rapport financier. **Adopté à main levée et à l'unanimité**

Le Trésorier propose l'affectation du résultat au report à nouveau. **Accord à l'unanimité de l'AG**

IV / Budget Prévisionnel – cf pièce jointe.

Le Budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la demande expresse d'un Comité Départemental le vote du BUREAU EXECUTIF est réalisé à bulletin secret.

Composition et fonctions du Bureau Exécutif :

- Président : Claude GAILLARD
- Vice-Président délégué : Patrick AUBIN
- Vice-Président : Jean-Michel BOUILLEROT
- Vice-Président : Philippe VALLAEYS
- Vice-Présidente : Dominique ARGUES
- Secrétaire Générale : Anne-Marie VIALARD
- Trésorier Général : Michel PREDIGNAC

- Trésorier Adjoint : Jean-Louis GAUTHIER
- Membres : Yves LABROUSSE
- Isabelle THOMAS

Dépouillement réalisé par la commission électorale ;

Proclamation des résultats

- Nombre de voix exprimées : 174
- OUI : 170
- NON : 4

Le Bureau Exécutif est élu.

Membres Administrateurs :

Le Président présente les 10 candidats déclarés pour les 10 places qui complètent le Conseil d'Administration pour l'Olympiade 2021/2024 :

- Yvette DELOL
- Marie-Laure DUCHER MORCILLO
- Maéva POILLION
- Xavier CAJOT
- Samuel DUVAL
- Hervé LAULHAU
- Gilbert MAGNE
- Francis MONTAGUT
- Jean Claude TOMASELLA
- Richard THORILLON

Soumis à l'Assemblée Générale et sans objection, l'ensemble du Comité d'administration est élu.

V / Interventions des personnalités.

- Madame Christelle BOUCAUD – Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Dordogne - Chargée des Sports (son intervention a précédé l'AG, Mme Christelle BOUCAUD étant prise par d'autres obligations).

Après avoir excusé le Président du Conseil Départemental - Mr Germinal PEIRO, elle a assuré l'ensemble du mouvement sportif, du soutien du Département, auprès des bénévoles.

Elle tient à les féliciter pour leur engagement et leur dynamisme.

Puis elle a ensuite évoqué l'avancée du projet de la nouvelle Maison Départementale des Sports.

Ce projet devrait aboutir courant le 3^{ème} semestre 2021.

Elle prend congé de l'assemblée et demande à Xavier SANCHEZ d'assurer son remplacement.

- Mr Philippe SAID – Président du CROS Nouvelle Aquitaine (Intervention durant le dépouillement).

Mr le Président du CROS NA, commence son allocution en saluant l'engagement au quotidien du mouvement sportif, surtout dans cette période pandémique très difficile. Il revendique le Sport pour tous et par tous. Il tient également à apporter ses remerciements aux services de l'Etat et des collectivités, pour leur soutien auprès du mouvement sportif sur le Territoire de la Dordogne.

- Monsieur Ousmane KA – Inspecteur représentant le Directeur de la D.D.C.S.P.P.de la Dordogne.
(Intervention après proclamation du résultat des votes).

Félicite le Président pour sa réélection et le remercie de sa collaboration avec les services de l'Etat.

Il rappelle que depuis le 1^{er} Janvier 2021, dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, le service jeunesse, sports et vie associative, rejoint la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de Dordogne (**DSDEN**) et devient le :

**Service départemental à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports de la Dordogne
(SDJES)**

L'adresse reste pour l'instant inchangée :

vous pouvez nous écrire ou nous rencontrer au **SDJES** - cité administrative - 18 rue du 26^{ème} RI - bât H -
2^{ème} étage - 24024 PERIGUEUX

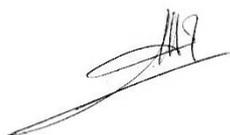
CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Le Président Claude GAILLARD remercie à nouveau l'ensemble des participants pour le bon déroulé des travaux dans le respect de règles sanitaires et du procédé souhaité, puis il clôture cette assemblée à 18h30 comme prévu et regrette de ne pouvoir continuer les échanges autour d'un moment de convivialité.

Il souhaite un bon retour à tous dans leurs foyers respectifs avant l'heure du couvre-feu.

Le Président,
Claude GAILLARD.

La Secrétaire Générale,
Anne Marie VIALARD.



ATTESTATION Vérificateur aux Comptes

Périgueux le 11 janvier 2021

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale
du Comité Départemental Olympique et sportif de la
Dordogne, 46, rue Kleber 24000 PERIGUEUX, je vous
présente mon rapport relatif à l'exercice 2020.

J'ai appliqué un audit selon les normes d'exercice professionnel
applicables en France ;
Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant
d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne
comportent pas d'anomalies significatives.
Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen de méthodes
de sélection, les éléments justifiant des montants et informations
figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier
les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues
et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les
éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder
notre opinion.

J'atteste que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 sont,
au regard des règles et principes comptables français, réguliers et
sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de
l'exercice écoulé ainsi que sa situation financière.

Le vérificateur des comptes

Farid RKOUN

